



Signalisation nouvelle



Deux nouveaux arrêtés ont été pris et transmis en gendarmerie concernant le stationnement aux abords de l'école ainsi que le rétablissement d'un stop au carrefour de la rue Raymond Rollin et de la rue Robert Delage. Ces mesures ont été rendues de fait obligatoires pour préserver la sécurité de chacun et particulièrement de nos enfants, face à l'inconscience et le non-respect des règles de bon sens de certains automobilistes qui désormais doivent stationner sur le parking de l'église.



Préau de l'école primaire

Comme prévu et déjà annoncé lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2015, les travaux de redressement de la charpente du préau ont été réalisés par la société LLToiture durant la semaine du 04 au 08 avril, pour un montant de 3047.16TTC.

Mur de l'école et réhabilitation de la rue Barski

De ces deux dossiers en cours d'instruction par l'ADTO, celui du mur de l'école ayant obtenu une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) devrait permettre une réalisation des travaux au cours des prochaines grandes vacances ; celui de la réfection de la rue Barski, devrait être opérationnel début 2017.

Réunion du 24 mars 2016 (Canal à grand gabarit – Déviation du CD40 – Exploitation de granulats)

Cette réunion a été programmée à l'initiative de la Société Lafarge afin de préparer une future rencontre avec VNF (Voies Navigables de France) dans l'optique de la réalisation du Canal à Grand Gabarit Seine Nord Europe. Cette rencontre tripartite, entre la CC2V représentée par son Directeur Mr Lefèvre, la Société Lafarge représentée par Mrs Huygue et Van Ghelder et la Commune de Pimprez, a permis de prendre en considération les intérêts de chacune des parties concernées. La Société Lafarge a présenté son plan de phasage de l'exploitation des granulats et les diverses dispositions envisagées en matière de sécurité pour le transfert des extractions, tant routières dans la phase d'installation, que par voie fluviale dans la phase d'exploitation proprement dite, pour une durée évaluée à 15 ans.

La Commune de Pimprez a signé un contrat de forage avec la Société Lafarge, qui définit les conditions techniques et financières propres à l'exploitation du sable et des graviers et va signer une convention concernant l'occupation des chemins ruraux.

Pour la commune, nous avons reprecisé auprès de la Société Lafarge et de la CC2V, quels étaient nos souhaits en matière de voiries futures, en préconisant une liaison directe empruntant les chemins communaux existants, entre le dernier rond-point de la desserte industrielle et la départementale 40 reliant Ribécourt à Bailly ; le pont franchissant le canal serait ainsi situé à proximité des usines. Il est à noter que ni la CC2V, ni la Société Lafarge n'ont émis d'opposition, et que notre proposition sera réaffirmée lors d'une prochaine réunion étendue à toutes les parties concernées.

Abattage des peupliers

Après consultation de trois propositions, l'abattage des peupliers sur l'espace communal a été octroyé à Mr Franck Jacquelin. Ces travaux seront effectués dans les prochaines semaines. Les parcelles concernées par la vente de ces essences seront par la suite reboisées de nouveau en peupliers, aux frais de la commune.

Tableaux

Le patrimoine de notre commune vient de s'enrichir de deux tableaux qui sont les œuvres de deux artistes peintres bien connus de tous. L'un nous a été offert par Françoise Lemaire, et représente les principaux éléments patrimoniaux de Pimprez. L'autre, d'inspiration plus mystique et personnelle, est un don de Gérard Palisse. Ces deux magnifiques témoignages de sympathie se verront attribuer leur emplacement respectif, l'un à la mairie et l'autre en l'église Saint Médard, donc visibles du grand public.

Cimetière

Nous avons reçu les devis concernant la création d'un ossuaire, d'une fosse commune et de 4 cavurnes (mini tombes pour recevoir jusqu'à 4 urnes pour les cendres des défunts) et avons retenu l'entreprise de Pompes Funèbres ORHANT pour la réalisation de ces travaux prévus fin avril.

En ce qui concerne la réfection des murs en briques ainsi que le remplacement de la grille d'entrée (rue Barski), avec égalisation du sol à cet endroit, un devis a été retenu et les travaux sont prévus courant juin.

Nous avons changé le gravillonnage du carré dédié au columbarium (le premier s'étant avéré trop fin, servait de litière aux chats errants). Celui-ci devrait maintenant être plus approprié !

Par ailleurs, le recensement des sépultures engagé en 2015 se prolonge. En effet, celui-ci représente un travail considérable pour ceux qui sont chargés de recueillir toutes les informations, certaines tombes n'ayant pas de nom ou comportent des informations erronées.

Toute suggestion sera bienvenue pour nous transmettre les informations manquantes pour toute sépulture dépourvue d'inscription ou non répertoriée.

Quant au règlement du cimetière il sera officialisé très rapidement et sera consultable en Mairie et sous le préau du cimetière. Ce dernier s'avère très complexe et très encadré par la loi. Il sera transmis aux pompes funèbres et aux concessionnaires qui devront le respecter scrupuleusement.

Un balisage sera implanté dans chaque allée avec les lettres A-B-C-D-E ou F qui correspondent aux secteurs délimités par le plan qui sera affiché également au tableau avec les tombes répertoriées.

Info importante

Le Conseil municipal dans sa séance du 14 avril, après en avoir délibéré, a décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises).

Nos Ecoles

Cette période de onze semaines est la dernière ligne droite pour nos enfants avant les grandes vacances d'été. Elle est synonyme de travail mais aussi de période plus détendue et récréative.

Une semaine de la maternelle sera organisée du 09 au 13 mai avec les parents, sur le thème de « **Jouer et apprendre – Apprendre en jouant** ».

Une autre semaine sera organisée autour du thème des « **Mathématiques** » pour les élèves des Cycles 2 et 3. Le 26 mai 2016, les élèves de maternelles, petite et moyenne sections de Madame Deroche, iront visiter la Ferme aux Autruches à Verneuil-sous-Coucy. Les autres élèves de l'école partiront le 27 juin pour visiter le matin le Zoo d'Amiens et ils parcourront les Hortillonnages l'après-midi. Souhaitons que la météo soit favorable pour ces deux voyages.

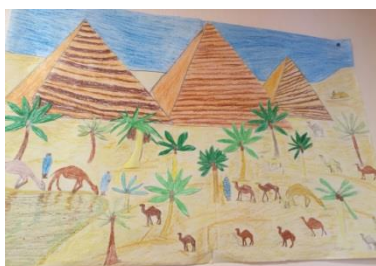


La kermesse de l'école aura lieu le **02 juillet 2016 au matin**, dans l'enceinte de l'école. Cette année, le thème sera « **La Fraternité** ».

Suite à une circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS), la municipalité a acheté tout le matériel nécessaire pour assurer et garantir les meilleures conditions d'accueil de nos enfants en cas de déclenchement de la mise en confinement dans les locaux des écoles.

Nous rappelons également que **pour les nouveaux élèves une inscription doit se faire en mairie et une admission est à faire auprès de la Directrice des écoles.**

Le Péri-scolaire



Nous arrivons dans la dernière ligne droite avant les vacances. Après avoir voyagé et visité la forêt Amazonienne, découvert le continent Africain, pris un coup de froid en Antarctique, nous allons visiter la Chine et faire un saut en Australie. Vos enfants découvriront ces contrées à travers les différentes activités proposées par l'équipe d'animation du péri-scolaire.

Le printemps revenu, les petits jardiniers vont se remettre au travail pour avoir de nouveau de belles salades et de bonnes tomates. En parallèle, ils vont s'initier au théâtre à travers un atelier hebdomadaire, et pour clôturer cette belle année d'activités, ils apporteront leur soutien à l'école pour la préparation de de la kermesse.

Cérémonie du 8 Mai



Nous nous réunirons au Monument aux Morts pour cette commémoration accompagnée d'un dépôt de gerbe. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié. L'heure vous sera précisée ultérieurement.

Fête Communale

Celle-ci aura lieu du 11 au 13 juin. Un repas sur inscription est prévu le samedi soir avec soirée dansante. La brocante se tiendra le dimanche de 6h à 18h. Le lundi à 17h – Lâcher de ballons, 18h - Tours de manèges gratuits pour les enfants scolarisés à Pimprez et pour terminer à 19h nous nous réunirons avec les habitants autour d'un pot de l'amitié auquel vous êtes cordialement conviés.



13 et 14 juillet

Rendez-vous le 13 juillet à partir de 21h30 – Salle des Associations, pour la Retraite aux Flambeaux. Ce défilé se fera avec les lampions dans les rues du village, au son de la musique de circonstance.



Le 14 juillet au matin, commémoration au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe (l'heure vous sera précisée ultérieurement). L'après-midi à partir de 14h30 nous vous attendrons nombreux autour de la Salle des Fêtes, pour les différents jeux destinés aux Adultes et Enfants du village. Le soir, un repas gratuit sera offert aux habitants de Pimprez, suivi d'un bal et d'un feu d'artifices. Nous ne manquerons pas de vous donner plus amples précisions à ce sujet.

Site internet de la Commune

Nous vous rappelons l'adresse du site internet de la commune : www.mairiepimprez.fr

Le mot des Associations



L'association A.L.P.E.P. vous donne rendez-vous **samedi 23 avril à 14h** à la Mairie pour un défilé de Carnaval, suivi d'un goûter offert par l'association. Venez partager ce moment de fête avec nous !

En collaboration avec l'équipe enseignante, la Kermesse aura lieu cette année **samedi 2 juillet, LE MATIN** ! Venez voir le spectacle des enfants et participer aux jeux !
A bientôt pour s'amuser ensemble.

L'Equipe A.L.P.E.P. (Association libre des parents d'élèves de l'école de Pimprez)

Le Comité des Fêtes de Pimprez

Notre premier **loto du 20 février** a mobilisé plus de 170 personnes, toutes ravies des lots proposés (bons d'achats de 15 à 400€, tablette 200€, etc...
L'ambiance fût au rendez-vous et nous avons tous passé une agréable soirée.



Un grand merci à l'animateur « Christophe Animation ».

Tous mes remerciements aux participants à notre **soirée inédite de la Saint-Patrick** qui a réuni plus de 130 personnes le 12 mars dernier. L'ambiance était au rendez-vous grâce aux groupes **X-TV** : acoustique duo folk, à **To the Last Drop** : rock celtique, ainsi qu'à **Lords Of The Pint** : folk électro acoustique.

C'était une première à Pimprez. Un grand merci à ces différents groupes pour leur prestation.



Nous vous informerons très prochainement de la suite de notre programme 2016. Nous espérons vous compter nombreux... Un peu de bon temps dans ce monde agité...

La Présidente du COMITE DES FETES

Le printemps est de retour... nous vous souhaitons de passer d'agréables moments durant cette saison.

Toute l'Equipe du Conseil Municipal vous dit à bientôt.